

## **L'indépendance de FO : une force pour nos revendications !**

Fidèle à ses principes d'indépendance, la FGF-FO ne donnera aucune consigne de vote à l'occasion des élections législatives des 10 et 17 juin. Nous ne mélangeons jamais la défense des intérêts particuliers des fonctionnaires et agents publics et leur libre expression en tant que citoyens.

Après le 5 juin et la réunion entre les confédérations syndicales et le Premier ministre à Matignon, la Conférence sociale se tiendra les 9 et 10 juillet 2012.

7 tables rondes sont programmées :

- L'emploi, et tout particulièrement la priorité de l'emploi des jeunes,
- La formation professionnelle, initiale et tout au long de la vie,
- La rémunération et le pouvoir d'achat,
- Le redressement de l'appareil productif national,
- L'égalité professionnelle entre hommes et femmes et la qualité de vie au travail,
- L'avenir des retraites et le financement de la protection sociale,
- L'Etat, les puissances publiques, les collectivités et le service public.

Pour la FGF-FO, la dernière table ronde retient particulièrement notre attention. La confédération FO doit prochainement annoncer la composition des délégations par table ronde.

Au-delà de l'état des lieux nécessaire des services publics mis à mal par la RGPP, pour FO la priorité, c'est la fin de la RGPP et du non remplacement d'un fonctionnaire sur 2. Mais d'autres sujets sont incontournables et la FGF-FO rappellera ses revendications prioritaires :

- Maintien du Statut général et des statuts particuliers et suppression de la Loi mobilité et des parcours professionnels, notamment la situation de réorientation professionnelle.
- Amélioration du pouvoir d'achat avec revalorisation de la valeur du point d'indice,
- Abrogation du jour de carence
- Abrogation du contingentement du 8<sup>ème</sup> échelon de la catégorie C administrative.
- Relance d'un vrai dialogue social et abrogation du décret n° 2011-2102 du 30 décembre 2011 modifiant le décret n° 2011-184 du 15 février 2011
- mise en place d'une réflexion pour une révision complète des grilles indiciaires des catégories C, B et A.

Des réponses peuvent être apportées de manière immédiate par le gouvernement (Loi mobilité, carence, contingentement, pouvoir d'achat), d'autres pourront s'envisager sous forme de négociations avec un calendrier précis.

**Mais quoiqu'il arrive, les fonctionnaires et agents publics attendent de vraies mesures, et non l'aumône...**

PARIS, le 8 juin 2012